



# Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues

Saint-Antoine-de-Isle-aux-Grues, le 8 octobre 2014

Madame Lisa Raitt, Ministre des Transports  
Responsable de la Société canadienne des postes  
Place de Ville, Tour C, 29<sup>e</sup> étage  
330 rue Sparks  
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

**Objet : Résolution numéro 2014-10-05**

---

Madame,

Vous trouverez ci-joint la résolution portant le numéro 2014-10-05 adoptée à la séance ordinaire du Conseil, tenue le 6 octobre dernier, concernant les services postaux.

Je vous prie d'accepter, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Frédéric Poulin, maire

FP/hp

P.J. Résolution

C.c. ✓ M. Denis Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes  
M. François Lapointe, député de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup  
M. Brad Woodside, président, Fédération canadienne des municipalités

107, chemin de la Voûte, Isle-aux-Grues (Québec) G0R 1P0  
Téléphone (418) 248-8060 • Télécopieur (418) 248-7955 • Courriel: [municipaliteag@globetrotter.net](mailto:municipaliteag@globetrotter.net)

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-DE-L'ISLE-AUX-GRUES

MRC DE MONTMAGNY

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 6 octobre 2014, à la salle des Bâtitseurs du Centre de la Volière, à vingt heures.

En présence des conseillers :

Mesdames Sarah Bernier, Lisette V. Painchaud, messieurs Patrice Painchaud, Michel Rousseau et Luc Vézina formant quorum sous la présidence du maire monsieur Frédéric Poulin.  
Madame Hélène Painchaud, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

2014-10-05

**POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS**

**ATTENDU QUE** Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou encore en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture ;

**ATTENDU QUE** Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées d'exprimer leur point de vue ;

**ATTENDU QUE** la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays ;

**ATTENDU QUE** Postes Canada assure un service public qui doit être préservé ;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Lisette V. Painchaud**

**APPUYÉ PAR madame Sarah Bernier**

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.

**QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE** la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

**ADOPTÉ.**



Frédéric Poulin, maire



Hélène Painchaud, dir. générale et sec.- trésorière

Copie certifiée conforme.

Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues, le 8 octobre 2014

H.P.

2014-10-08



Hélène Painchaud, dir. générale et sec.- trésorière